# PROBRANDS

# FICHE SIGNALÉTIQUE

### 1. Identification

Identificateur de produit LPS® 2 (aérosol)

Autres moyens d'identification

Numéro de pièce C30216

Usage recommandé Un lubrifiant industriel conçu pour déplacer l'humidité et fournir une lubrification durable et une

protection contre la rouille longues durées.

**Restrictions d'utilisation** Aucun(e) connu(e).

Renseignements sur le fabricant/importateur/fournisseur/distributeur

**Fabricant** 

Nom de la société ITW Pro Brands Adresse 4647 Hugh Howell Rd.

Tucker, GA 30084

Pays (U.S.A.)

Téléphone: +1 770-243-8800

In Case of Emergency 1-800-424-9300

1-703-527-3887

Site Web www.lpslabs.com

Courriel lpssds@itwprobrands.com
Fournisseur ITW Permatex Canada

1-35 Brownridge Road Halton Hills, ON, L7G 0C6

Canada

1-800-241-8334

2. Identification des dangers

 Dangers physiques
 Aérosols inflammables
 Catégorie 1

Gaz sous pression Gaz comprimé

Dangers pour la santé Non classé.

Dangers environnementaux Non classé.

Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement Danger

Mention de danger Aérosol extrêmement inflammable. Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la

chaleur.

Conseil de prudence

Prévention Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute

autre source d'ignition. Ne pas fumer. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre

source d'inflammabilité. Ne pas perforer ni brûler, même après usage.

**Intervention** Se laver les mains après utilisation.

Stockage Protéger de lumière du soleil. Entreposer dans un endroit bien ventilé. Ne pas exposer à des

températures supérieures à 50 °C /122 °F.

Éliminer les rejets et les déchets conformément aux règlements municipaux.

Autres dangersCombustible.RenseignementsAucun(e) connu(e).

supplémentaires

Nom de la matière : LPS® 2 (aérosol)

C30216 Version n°: 02 Date de révision: 20-Septembre-2017 Date d'émission : 01-Novembre-2016

# 3. Composition/information sur les ingrédients

### Mélanges

Dénomination chimique	Nom commun et synonymes	Numéro d'enregistrement CAS	%
Distillates Petroleum Hydrotreated Light		64742-47-8	70 - 80
Huile de pétrole		64742-52-5	10 - 20
DIOXYDE DE CARBONE		124-38-9	1 - 5

Toutes les concentrations sont en pourcentage en poids, sauf si l'ingrédient est un gaz. Les concentrations des gaz sont en pourcentage en volume.

### 4. Premiers soins

Inhalation Transporter à l'extérieur. Appeler un médecin si des symptômes se développent ou persistent.

Contact avec la peau On ne s'attend à aucun effet néfaste en cas de contact avec la peau.

Contact avec les yeux

Aucune mesure de premiers soins observée.

Ingestion

Peu probable en raison de la forme du produit.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire Donner des soins généraux et traiter en fonction des symptômes.

Informations générales S'assurer que le personnel médical est averti du (des) produits(s) en cause et qu'il prend des

mesures pour se protéger.

# 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés

Brouillard d'eau. Mousse antialcool. Poudre chimique. Poudres chimiques. Dioxyde de carbone (CO2).

Agents extincteurs inappropriés

Ne pas utiliser un jet d'eau comme agent extincteur, car cela propagera l'incendie.

Dangers spécifiques du produit dangereux

Contenu sous pression. Un récipient sous pression peut exploser lorsqu'il est exposé à la chaleur ou à une flamme. Des gaz dangereux pour la santé peuvent se former pendant un incendie.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers Les pompiers doivent porter un équipement de protection standard, notamment des vêtements ignifuges, un casque à écran facial, des gants, des bottes en caoutchouc et, dans les espaces clos, un appareil respiratoire autonome.

Équipement/directives de lutte contre les incendies

En cas d'incendie: Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger. Ne pas déplacer la cargaison ou le véhicule si la cargaison a été exposée à la chaleur. Éloigner les récipients du lieu de l'incendie si cela peut se faire sans risque. Refroidir les récipients exposés à la chaleur avec de l'eau et les retirer du lieu d'incendie si ceci ne fait courir aucun risque. Les récipients doivent être refroidis à l'eau pour prévenir la création de pression de vapeur. Pour un important incendie dans la zone de cargaison, utiliser un support à tuyau automatique ou des lances à eau autonomes, si possible. Sinon, se retirer et laisser brûler.

Méthodes particulières d'intervention

Utiliser des procédures standard en cas d'incendie et tenir compte des dangers des autres substances en cause. Éloigner les récipients du lieu de l'incendie si cela peut se faire sans risque. En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.

Risques d'incendie généraux

Aérosol extrêmement inflammable. Contenu sous pression. Un récipient sous pression peut exploser lorsqu'il est exposé à la chaleur ou à une flamme. Combustible.

### 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence Tenir à l'écart le personnel non requis. Ternir les gens à l'écart de l'endroit du déversement/de la fuite et en amont du vent. Tenir à l'écart des zones basses. De nombreux gaz sont plus que l'air. Ils se répandent au niveau du sol et s'accumulent dans des zones basses ou confinées (égouts, sous-sols, citernes). Porter un équipement et des vêtements de protection appropriés durant le nettoyage. Le personnel d'urgence doit posséder un matériel respiratoire autonome. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins de porter des vêtements de protection appropriés. Ventiler les espaces clos avant d'y entrer. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues. Pour la protection individuelle, voir la section 8 de la FDS.

Nom de la matière : LPS® 2 (aérosol) SDS CANADA

# Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Se reporter aux fiches de données de sécurité et/ou aux instructions. Arrêter la fuite si cela peut se faire sans risque. Utiliser une pulvérisation d'eau pour réduire les vapeurs ou pour détourner la direction du nuage de vapeurs. Isoler la zone jusqu'à dispersion du gaz. Éliminer toutes les sources d'ignition (pas de cigarettes, de torches, d'étincelles ou de flammes dans la zone immédiate). Tenir les matières combustibles (bois, papier, huile, etc.) à l'écart du produit déversé. Pour l'élimination des déchets, voir la section 13 de la FDS.

Précautions relatives à l'environnement

Éviter le rejet dans les égouts, les cours d'eau ou sur le sol.

# 7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Récipient sous pression : ne pas perforer ni brûler, même après usage. Ne pas utiliser si le bouton de vaporisation est manquant ou défectueux. Ne pas pulvériser sur une flamme nue ou toute autre matière incandescente. Ne pas fumer pendant l'utilisation ou jusqu'à ce que la surface vaporisée soit complètement sèche. Ne pas couper, souder, braser, percer, broyer ou exposer les récipients à de la chaleur, à une flamme, à des étincelles ou à d'autres sources d'ignition. Tout matériel utilisé pour la manutention de ce produit doit être mis à la terre. Ne pas réutiliser les récipients vides. Éviter tout contact prolongé ou répété avec la peau. Éviter une exposition prolongée. Utiliser seulement dans les zones bien ventilées. Porter un équipement de protection individuelle approprié. Observer de bonnes pratiques d'hygiène industrielle.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Récipient sous pression. Protéger du rayonnement solaire et ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F. Ne pas perforer, incinérer ou écraser. Ne pas manipuler ou stocker à proximité d'une flamme nue, d'une source de chaleur ou d'autres sources d'ignition. Ce produit peut accumuler des charges statiques qui peuvent causer des étincelles et devenir une source d'ignition. Stocker dans un endroit bien ventilé. Les contenants stockés doivent être inspectés régulièrement pour leur condition générale et des fuites. Stocker à l'écart des matériaux incompatibles (Consulter la section 10 de la FDS).

# 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

# Limites d'exposition professionnelle

Composants	Туре	Valeur	Forme
Distillates Petroleum Hydrotreated Light (CAS 64742-47-8)	TWA	5 mg/m3	Brouillard d'huile
Huile de pétrole (CAS 64742-52-5)	TWA	5 mg/m3	Brouillard d'huile
ÉTATS-UNIS. Valeurs limites d'exp	oosition de l'ACGIH		
Composants	Туре	Valeur	
CARBON DIOXIDE (CAS 124-38-9)	STEL	30000 ppm	
	TWA	5000 ppm	
Canada. LEMT pour l'Alberta (Code	e de l'hygiène et de la sécurit	é au travail, Annexe 1, Tablea	au 2)
Composants	Туре	Valeur	•
CARBON DIOXIDE (CAS 124-38-9)	STEL	54000 mg/m3	
,		30000 ppm	
	TWA	9000 mg/m3	
		5000 ppm	
Canada. LEMT pour la Colombie-B			ail pour les substance
. I		36/97. ainsi modifiee	
		-	Forme
	Type	Valeur	Forme
Composants CARBON DIOXIDE (CAS		-	Forme
Composants	Туре	Valeur	Forme
CARBON DIOXIDE (CAS 124-38-9) Distillates Petroleum	Type STEL	Valeur 15000 ppm	Forme  Non aérosol.
CARBON DIOXIDE (CAS 124-38-9) Distillates Petroleum Hydrotreated Light (CAS	Type STEL TWA	<b>Valeur</b> 15000 ppm 5000 ppm	
Composants  CARBON DIOXIDE (CAS 124-38-9)  Distillates Petroleum Hydrotreated Light (CAS 64742-47-8)  Canada. LEMT de Manitoba (Règle	Type STEL TWA TWA TWA ement 217/2006, Loi sur la séc	Valeur  15000 ppm  5000 ppm 200 mg/m3  curité et l'hygiène du travail)	
chimiques, Réglementation sur la Composants  CARBON DIOXIDE (CAS 124-38-9)  Distillates Petroleum Hydrotreated Light (CAS 64742-47-8)  Canada. LEMT de Manitoba (Règle Composants	Type STEL TWA TWA	Valeur 15000 ppm 5000 ppm 200 mg/m3	
Composants  CARBON DIOXIDE (CAS 124-38-9)  Distillates Petroleum Hydrotreated Light (CAS 64742-47-8)  Canada. LEMT de Manitoba (Règle	Type STEL TWA TWA TWA ement 217/2006, Loi sur la séc	Valeur  15000 ppm  5000 ppm 200 mg/m3  curité et l'hygiène du travail)	

Nom de la matière : LPS® 2 (aérosol)

SDS CANADA

3/9

Canada, LEMT pour l'Ontario, (Contrôle de l'exposition à des agents biologiques et chimiques)

Composants	Туре	Valeur	
CARBON DIOXIDE (CAS 124-38-9)	STEL	30000 ppm	
,	TWA	5000 ppm	
Canada. LEMT du Québec, (Minis Composants	stère du Travail. Règlement su Type	r la qualité du milieu de travail) Valeur	
CARBON DIOXIDE (CAS 124-38-9)	STEL	54000 mg/m3	
•	STEL	54000 mg/m3 30000 ppm	

Valeurs biologiques limites

Aucune limite d'exposition biologique observée pour les ingrédients.

Directives au sujet de l'exposition

Canada - LEMT pour la Colombie-Britannique : Désignation cutanée

Distillates Petroleum Hydrotreated Light (CAS Peut être absorbé par la peau.

64742-47-8)

Contrôles d'ingénierie appropriés

Il faut utiliser une bonne ventilation générale (habituellement dix changements d'air l'heure). Les débits de ventilation doivent être adaptés aux conditions. S'il y a lieu, utiliser des enceintes d'isolement, une ventilation locale ou d'autres mesures d'ingénierie pour maintenir les concentrations atmosphériques sous les limites d'exposition recommandées. Si des limites d'exposition n'ont pas été établies, maintenir les concentrations atmosphériques à un niveau acceptable.

5000 ppm

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection du visage/des

veux

Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques).

Protection de la peau

Protection des mains Porte des vêtements appropriés résistants aux produits chimiques

Autre Porter un vêtement de protection approprié.

Si les niveaux admissibles sont dépassés, utiliser un filtre mécanique / une cartouche contre les Protection respiratoire

vapeurs organiques NIOSH ou un respirateur à adduction d'air.

Porter des vêtements de protection thermique appropriés, au besoin. **Dangers thermiques** 

Considérations d'hygiène

générale

Ne pas fumer pendant l'utilisation. Toujours adopter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle, comme se laver après avoir manipulé la substance et avant de manger, de boire ou de fumer. Laver régulièrement les vêtements de travail et l'équipement de protection pour éliminer les

contaminants

# 9. Propriétés physiques et chimiques

**Apparence** 

État physique Gaz. **Forme** Aérosol Couleur

Légère odeur de pétrole. Cerise. Odeur

Seuil olfactif Indéterminé Sans objet Hq

Point de fusion et point de

congélation

< -50 °C (< -58 °F)

Point initial d'ébullition et

195 °C (383 °F) @ 101 kPa

domaine d'ébullition

Point d'éclair 79.0 °C (174.2 °F) TVC (dispensed liquid)

Taux d'évaporation < 0.1 AcBu Inflammabilité (solides et gaz) Gaz inflammable.

Nom de la matière : LPS® 2 (aérosol) SDS CANADA Limites supérieures et inférieures d'inflammabilité ou d'explosibilité

Limites d'inflammabilité - 0.6 %

inférieure (%)

Limites d'inflammabilité -

supérieure (%)

7 %

Limite d'explosibilité -

inférieure (%)

Non disponible.

Limite d'explosibilité -

supérieure (%)

Non disponible.

Tension de vapeur < 0.05 mm Hg @ 20°C (dispensed liquid)

Densité de vapeur 4.7 (Air = 1)

Densité relative Non disponible.

Solubilité

Solubilité (eau) < 3 %
Coefficient de partage < 1

n-octanol/eau

**Température** > 228 °C (> 442.4 °F)

d'auto-inflammation

Température de décomposition Indéterminé
Viscosité < 7 cSt
Viscosité température 25 °C (77 °F)

**Autres informations** 

Propriétés explosives

Chaleur de combustion

Propriétés comburantes

Non explosif.

> 30 kJ/g

Non oxydant.

Pourcentage de matières

92 - 95 %

volatiles

**Densité** 0.82 - 0.86 @ 20°C

10. Stabilité et réactivité

Réactivité Le produit est stable et non réactif dans des conditions normales d'utilisation, d'entreposage et de

transport.

Stabilité chimique La substance est stable dans des conditions normales.

Risque de réactions Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

dangereuses

ne

Conditions à éviter Chaleur. Éviter les températures supérieures au point d'éclair. Contact avec des matériaux

incompatibles.

Matériaux incompatiblesAgents comburants forts.Produits de décompositionOxydes de carbone.

dangereux

# 11. Données toxicologiques

Renseignements sur les voies d'exposition probables

**Inhalation** Toute inhalation prolongée peut être nocive.

Contact avec la peau On ne s'attend à aucun effet néfaste en cas de contact avec la peau.

Contact avec les yeux

Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire.

**Ingestion** Faible danger présumé en cas d'ingestion.

Les symptômes correspondant

Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire.

aux caractéristiques physiques, chimiques et

toxicologiques

Renseignements sur les effets toxicologiques

**Toxicité aiguë** Not expected to be acutely toxic.

Nom de la matière : LPS® 2 (aérosol)

Composants Espèces Résultats d'épreuves

Distillates Petroleum Hydrotreated Light (CAS 64742-47-8)

<u>Aiguë</u>

Cutané

DL50 Lapin > 2000 mg/kg

Inhalation

Vapeur

CL50 Rat > 4.5 mg/l, 4 heures

Huile de pétrole (CAS 64742-52-5)

Aiguë Cutané

DL50 Lapin > 2000 mg/kg

Inhalation

CL50 Rat > 3.9 mg/l, 4 heures

**Orale** 

DL50 Rat > 2000 mg/kg

Corrosion cutanée/irritation

cutanée

Un contact prolongé avec la peau peut causer une irritation temporaire.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

**Sensibilisation respiratoire** Pas un sensibilisant respiratoire.

**Sensibilisation cutanée** On ne s'attend pas à ce que ce produit provoque une sensibilisation cutanée.

Mutagénicité sur les cellules

germinales

Il n'existe pas de données qui indiquent que ce produit, ou tout composant présent à des taux de

plus de 0,1 %, soit mutagène ou génétoxique.

Cancérogénicité Ce produit n'est pas considéré comme cancérogène par le CIRC, l'ACGIH, le NTP ou l'OSHA.

Toxicité pour la reproduction On ne s'attend pas à ce que ce produit présente des effets sur la reproduction ou le

développement.

Toxicité pour certains organes

cibles - exposition unique

Non classé.

Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées

Non classé.

**Danger par aspiration** Peu probable en raison de la forme du produit. **Effets chroniques** Toute inhalation prolongée peut être nocive.

Autres informations Aucun(e) connu(e).

12. Données écologiques

Écotoxicité Le produit n'est pas classé comme dangereux pour l'environnement. Toutefois, ceci n'exclut pas la

possibilité que des déversements importants ou fréquents puissent avoir un effet nocif ou nuisible

sur l'environnement.

Composants Espèces Résultats d'épreuves

Distillates Petroleum Hydrotreated Light (CAS 64742-47-8)

**Aquatique** 

Poisson CL50 Truite arc-en-ciel (Oncorhynchus 2.9 mg/l, 96 heures

mykiss)

Persistance et dégradation

Potentiel de bioaccumulation

Log Koe du coefficient de répartition octanol/eau

LPS® 2 (aérosol) < 1

Mobilité dans le sol Aucune donnée disponible.

Autres effets nocifs Aucun(e) connu(e).

Nom de la matière : LPS® 2 (aérosol)

### 13. Données sur l'élimination

Recueillir et réutiliser ou éliminer dans des récipients scellés dans un site d'élimination des Instructions pour l'élimination

déchets autorisé. Contenu sous pression. Ne pas perforer, incinérer ou écraser. Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

Détruire conformément à Règlements locaux

toutes les réglementations applicables. d'élimination

Code des déchets dangereux Les codes de déchets doivent être attribués dans le cadre d'une consultation entre l'utilisateur, le

fabricant et l'entreprise de décharge.

Déchets des résidus / produits

non utilisés

Éliminer conformément à la réglementation locale. Les récipients ou pochettes vides peuvent conserver certains résidus de produit. Éliminer ce produit et son récipient d'une manière sûre

(voir: instructions d'élimination).

Comme les récipients vides peuvent contenir un résidu du produit, suivre les avertissements de Emballages contaminés

l'étiquette, même une fois le récipient vide. Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage. Ne pas

réutiliser les récipients vides.

# 14. Informations relatives au transport

**TMD** 

UN1950 **Numéro ONU** 

Désignation officielle de

transport de l'ONU

Aérosols, inflammables

Classe de danger relative au transport

Classe 2.1 Danger subsidiaire

Groupe d'emballage Non disponible.

Dangers environnementaux Non

Précautions spéciales pour Lire les instructions de sécurité, la FDS et les procédures d'urgence avant de manipuler.

l'utilisateur

IATA

**UN** number UN1950

**UN** proper shipping name

Transport hazard class(es)

Aerosols, flammable

Class 2.1 Subsidiary risk

Label(s) 2 1

Not available. Packing group

**Environmental hazards** No. **ERG Code** 101

Special precautions for user Read safety instructions, SDS and emergency procedures before handling.

Other information

Passenger and cargo

aircraft

Allowed with restrictions.

Cargo aircraft only

Allowed with restrictions.

**IMDG** 

**UN number** UN1950

**UN** proper shipping name AEROSOLS, flammable

Transport hazard class(es)

2.1 Class Subsidiary risk 2.1 Label(s)

Not available. Packing group

**Environmental hazards** 

Marine pollutant No

**EmS** Not available.

Special precautions for user Read safety instructions, SDS and emergency procedures before handling.

Transport en vrac selon

l'Annexe II de MARPOL 73/78 et

le recueil IBC

Nom de la matière : LPS® 2 (aérosol) SDS CANADA

Sans objet.

### IATA; IMDG; TMD



Informations générales

Éviter le transport avec des véhicules où l'espace de chargement n'est pas séparé du poste de conduite. S'assurer que le chauffeur du véhicule connaît les risques potentiels liés à la cargaison et sait ce qu'il doit faire en cas d'accident ou d'urgence. Avant de transporter des contenants du produit : S'assurer que les contenants sont solidement fixés. S'assurer que le robinet de la bouteille est fermé et ne fuit pas. S'assurer que l'écrou du bouchon de vidange du robinet ou le capuchon protecteur (s'il y a lieu) est correctement installé. S'assurer que le dispositif de protection du robinet (s'il y a lieu) est correctement installé. S'assurer une ventilation adéquate. S'assurer la conformité avec la réglementation applicable.

# 15. Informations sur la réglementation

### Réglementation canadienne

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits dangereux et la FDS contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits dangereux.

# Loi réglementant certaines drogues et autres substances

Non réglementé.

### Liste des marchandises d'exportation contrôlée (LCPE 1999, Annexe 3)

Non inscrit.

### Gaz à effet de serre

DIOXYDE DE CARBONE (CAS 124-38-9)

# Règlements sur les précurseurs

Non réglementé.

### Règlements internationaux

Renseignements supplémentaires fournis sur la fiche de données de sécurité.

Inscrit.

# Convention de Stockholm

Sans objet.

# Convention de Rotterdam

Sans objet.

# Protocole de Kyoto

DIOXYDE DE CARBONE (CAS 124-38-9)

# Protocole de Montréal

Sans objet.

# Convention de Bâle

Sans objet.

# **Inventaires Internationaux**

Pays ou région	Nom de l'inventaire	En stock (Oui/Non)*
Australie	Inventaire australien des substances chimiques (AICS)	Oui
Canada	Liste intérieure des substances (LIS)	Oui
Canada	Liste extérieure des substances (LES)	Non
Chine	Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC)	Non
Europe	Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes (EINECS)	Oui
Europe	Liste européenne des substances chimiques notifiées (ELINCS)	Non
Japon	Inventaire des substances chimiques existantes et nouvelles (ENCS)	Non
Corée	Liste des produits chimiques existants (ECL)	Oui
Nouvelle-Zélande	Inventaire de la Nouvelle-Zélande	Non
Philippines	Inventaire philippin des produits et substances chimiques (PICCS)	Oui

Nom de la matière : LPS® 2 (aérosol)

Pays ou région Nom de l'inventaire En stock (Oui/Non)\*

États-Unis et Porto Rico Inventaire du TSCA (Toxic Substances Controls Act - Loi

réglementant les substances toxiques)

\*La réponse « Oui » indique que tous les composants du produit sont conformes aux exigences d'entreposage du pays ayant compétence Un « Non » indique qu'un ou plusieurs composant(s) du produit n'est/ne sont pas inscrit(s) ou exempt(s) d'une inscription sur l'inventaire administré par le(s) pays ayant compétence.

### 16. Autres informations

Date de publication01-Novembre-2016Date de la révision20-Septembre-2017

Version n° 02

Avis de non-responsabilité ITW Pro Brands ne peut prévoir toutes les conditions d'utilisation des présentes informations et de

son produit, ou des produits d'autres fabricants associés à son produit. Il relève de la responsabilité de l'utilisateur de veiller à assurer une manipulation, un entreposage et une élimination du produit en toute sécurité. L'utilisateur est responsable en cas de perte, de blessure, de dommage ou de frais causés par une utilisation inadéquate. À notre connaissance, les renseignements et recommandations de cette fiche de données de sécurité étaient précis à la date de publication. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre

procédé, sauf si indiqué dans le texte.

Informations relatives à la révision

Des modifications importantes ont été apportées à ce document et il devrait donc être relu

entièrement.

Nom de la matière : LPS® 2 (aérosol) SDS CANADA

C30216 Version nº: 02 Date de révision: 20-Septembre-2017 Date d'émission : 01-Novembre-2016